



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-262

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Représentation de la commune au sein de l'association « structure intergénérationnelle MARPA – école de Souvigny de Touraine »

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 10

Absents excusés : 10

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. José BONY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. José BONY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD.

Absents :

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La commune de Souvigny-de-Touraine a créé un établissement intergénérationnel réunissant l'école communale et une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées).

Cette Association a pour objet :

De préfigurer le fonctionnement de la future structure MARPA – ECOLE

De créer un ensemble intégrant la MARPA et l'école, propice à un projet de vie dynamique, intergénérationnel et bien intégré dans la vie locale.

Les objectifs de l'Association sont les suivants :

- Obtenir les autorisations administratives d'exploitation d'une MARPA,
- Rechercher des fonds nécessaires à la mise en œuvre de ses objectifs,
- Adhérer à la Charte des MARPA et au contrat qualité institués par la Mutualité Sociale Agricole et s'engager à en respecter toutes les dispositions,
- Mettre en œuvre une coordination des moyens pour favoriser le maintien des personnes âgées dans ce cadre de vie, en complémentarité avec les services et structures existantes, notamment l'école communale,
- Passer des accords de partenariat avec tout organisme – public ou privé – susceptible d'apporter son concours à la bonne marche de la structure, sous forme de prestations de service ou autres, notamment dans les domaines médical et paramédical.

Et plus généralement, de prendre toute disposition se rattachant directement ou indirectement à la poursuite des objectifs ci-dessus définis.

Lors de sa séance du 16 juillet 2020, le Conseil Municipal a élu les personnes suivantes :

Délégué titulaire : Madame HUREAU

Délégué suppléant : Madame LADRANGE

A la demande de 15 conseillers municipaux, ce point est inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 14 décembre 2022.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 6 décembre 2022.

Deux listes ont été présentées :

- Liste 1 :

Membre titulaire : Elisabeth JOURDAIN

Membre suppléant : Sylvie LADRANGE

- Liste 2 :

Membre titulaire : Sandra GUICHARD

Membre suppléant : Marie France HUREAU

La liste 1 remporte 14 voix

La liste 2 remporte 19 voix.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des représentants de la commune au sein de l'association « structure intergénérationnelle MARPA – école de Souvigny de Touraine ». Sont élus :

Membre titulaire : Sandra GUICHARD
Membre suppléant : Marie France HUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise